

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUILLET 2020**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| 1. Pauline FARRUGIA | 4. Elizabeth FEE |
| 2. Marcella DAVIS GERRISH | 5. Aaron PATELLA |
| 3. Guy VEILLETTE | 6. Alexandre-Nicolas LEBLANC |

SONT ABSENTS :

FORMANT QUORUM sous la présidence de Michael Page, Maire

SONT AUSSI PRÉSENTS Benoit Tremblay, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Bruno Bélisle, Secrétaire-trésorier adjoint.

ORDRE DU JOUR – 6 JUILLET 2020

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2020
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Démission au sein des comités de planification stratégique et du comité des marchands

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

6. Nomination du personnel de la plage Pleasant View
7. Nomination des préposés à l'information touristique
8. Nomination d'une secrétaire-réceptionniste
9. Embauche d'un inspecteur municipal
10. Octroi d'un contrat de formation à la firme exp

FINANCES ET TRÉSORERIE

11. Dépôt des rapports financiers du directeur général et secrétaire-trésorier et du rapport du vérificateur externe
12. Acceptation des comptes à payer
13. Rapports des salaires nets – 2020-06

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

14. Ministère des transports du Québec – Demande de servitude temporaire de travail

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

15. Bâtiment principal– 480, chemin Hovey – Rénovation
16. Bâtiment principal – 700, chemin Sherbrooke – Nouvelle remise
17. Bâtiment principal – lot 4 029 098 chemin de la Rivière (zone ra-17) – Modification de zonage
18. Nomination d'un membre du comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine (ccup)

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

19. Demande d'appui – Pétition citoyenne pour la réduction de la limite de vitesse sur le chemin Magog
20. Création d'un comité temporaire COVID-19

VARIA

21. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
22. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUILLET 2020**

2020-07-06.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points 5,10 et 18.

ADOPTÉE

2020-07-06.02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} JUIN 2020

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2020 soit adopté.

ADOPTÉE

2020-07-06.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Construction du pont : Une séance d'information aura lieu sous peu.
- Sentier sur Virgin Hill : Aucune portion de terrain n'a été cédée. Le sentier est toujours praticable

2020-07-06.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

| INTERVENANTS | OBJETS |
|---------------------|---------------|
|---------------------|---------------|

2020-07-06.05

DÉMISSION AU SEIN DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET DU COMITÉ DES COMMERÇANTS

ATTENDU que Mme MARCELLA DAVIS-GERRISH avait adhéré au comité de planification stratégique et avait été nommée au comité des commerçants;

ATTENDU QUE Mme MARCELLA DAVIS-GERRISH a signifié sa démission du comité de planification stratégique et du comité des commerçants aux membres du conseil, pour des raisons personnelles;

JE, MICHAEL PAGE, PROPOSE

QUE le conseil accepte la démission de Mme DAVIS-GERRISH au comité de planification stratégique et du comité des commerçants;

QUE le conseil remercie Mme DAVIS-GERRISH pour sa précieuse contribution à ces 2 comités.

ADOPTÉE

2020-07-06.06

NOMINATION DU PERSONNEL DE LA PLAGE PLEASANT VIEW

ATTENDU le processus de recrutement réalisé en vue de combler les postes disponibles pour la prestation des activités à être tenues à la plage Pleasant View au cours de la prochaine saison estivale;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la Municipalité procède à l'embauche de Matthew ROBB à titre de gérant de la plage et de sauveteur, de Amine MAZOUSI, Jacob GILBERT, Louis BLANCHARD, Nicole LITTLEJOHN et Nathan PRIMEAU à titre de sauveteur et de Lauren JONES à titre d'assistante sauveteur.

QUE le personnel soit embauché pour la période du 22 juin au 8 septembre, selon un horaire hebdomadaire variable, à un taux de salaire variant entre 13,10 \$ et 20 \$ l'heure selon l'emploi, les qualifications et l'expérience;

QUE les conditions d'emploi prévues au Guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUILLET 2020**

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-50-141

ADOPTÉE

2020-07-06.07

NOMINATION DES PRÉPOSÉS À L'INFORMATION TOURISTIQUE

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à l'embauche de préposés à l'information touristique pour la période estivale;

ATTENDU QUE les dépenses reliées aux opérations estivales 2020 du Kiosque touristique sont partagées entre la Municipalité et le Canton de Hatley

JE, AARON PATELLA, PROPOSE

QUE Madame Lucille Tang-Levac et Monsieur Adam Collette soient embauchés aux postes de préposés à l'information touristique pour la période estivale, selon un horaire hebdomadaire de travail variable ne dépassant pas 35 heures semaine chacun, au taux de salaire horaire de 15 \$;

QUE les conditions d'emploi prévues au Guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-622-00-141.

ADOPTÉE

2020-07-06.08

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à l'embauche d'une secrétaire-réceptionniste durant la saison estivale;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE Madame Marie-Hélène Gagné soit embauchée au poste de secrétaire-réceptionniste pour la période du 30 juin au 28 août 2020, à raison de 34,5 heures par semaine, au taux de salaire horaire de 15 \$;

QUE les conditions d'emploi prévues au Guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-141.

ADOPTÉE

2020-07-06.09

EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL

ATTENDU que le poste d'inspecteur municipal est vacant;

ATTENDU l'appel de candidatures et le processus de sélection réalisés afin de combler le poste vacant;

ATTENDU que la candidature de Monsieur Mathieu Abran a été retenue suite au processus de sélection ;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE le conseil procède à l'embauche de M. Mathieu Abran à titre d'Inspecteur municipal, le tout conformément aux modalités d'emploi discutées et acceptées par les parties, notamment les conditions offertes aux employés du groupe 1 décrites au Guide de gestion du personnel (août 2014) lesquelles seront énumérées dans un contrat établissant les conditions de travail de Mathieu Abran;

QUE l'entrée en fonction de Mathieu Abran soit établie au 13 juillet 2020;

QUE Mathieu Abran soit assujetti à une période de probation de six mois à compter de sa date d'entrée en fonction;

QUE Monsieur le Maire, Michael Page, et le Directeur Général et Secrétaire-Trésorier, Benoit Tremblay, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité ledit contrat de travail;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUILLET 2020**

QUE les fonds requis au paiement du salaire de Mathieu Abran soient puisés à même les disponibilités du poste budgétaire 02-610-00-141.

ADOPTÉE

2020-07-06.10

OCTROI D'UN CONTRAT DE FORMATION À LA FIRME EXP

ATTENDU QUE le nouvel inspecteur municipal aura besoin de formation pour bien servir la population de North Hatley;

ATTENDU QUE les employés de la municipalité ne peuvent offrir cette formation spécialisée;

ATTENDU QUE la firme EXP a proposé un plan de formation pour l'inspecteur municipal;

ATTENDU que la firme EXP connaît la Municipalité pour avoir contribué à l'élaboration de plusieurs règlements municipaux;

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

QUE le conseil octroi le contrat de formation de l'inspecteur municipal à la firme EXP selon les conditions incluses dans l'offre contractuelle.

QUE M. ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC s'abstient de voter sur cette résolution.

ADOPTÉE

2020-07-06.11

DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le Directeur général et Secrétaire-trésorier dépose le rapport financier établi pour l'année 2019, de même que le rapport du vérificateur externe.

2020-07-06.12

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 6 juillet 2020 par le Service de trésorerie, au montant de 177 517,46 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

| Municipalité du VILLAGE DE NORTH HATLEY | | DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$ DISBURSED OVER \$ 5,000 | |
|--|------------------------------------|---|----------------------|
| RÉUNION DU : lundi 6 juillet 2020 MEETING OF : July 6, 2020 | | Déposé : 2020-06-29 Submit : 29-06-2020 | |
| FOURNISSEURS/SUPLIERS | DATE | FACTURE/INVOICE | MONTANT/AMOUNT |
| L'EXCELLENCE AGRIDUSTRIE DE L'ESTRIE | | | |
| PETITS OUTILS | | | 87.33 \$ |
| ENT. VÉHICULE VOIRIE | | | 459.90 \$ |
| RÉP. BOBCAT, réparation du Bobcat T650 | | | 1 890.71 \$ |
| REP. BOB CAT E45 | | | 4 006.80 \$ |
| LOCATION ÉQUIPEMENT HIVER - DIECI | | | 1 952.28 \$ |
| LOCATION ÉQUIPEMENT PARC | | | 1 046.27 \$ |
| LOCATION ÉQUIPEMENT PARC - DIECI | | | 523.14 \$ |
| | | TOTAL | 9 966.43 \$ |
| | | | Taxes incluses |
| R.I.E.M. | QUOTE PART 3 DE 4 | | 87 071.25 \$ |
| | | TOTAL | 87 071.25 \$ |
| | | | Taxes incluses |
| REVENU QUÉBEC | DAS JUIN 2020 | | 8 791.39 \$ |
| | | TOTAL | 8 791.39 \$ |
| SANI-ESTRIE INC. | COLLECTES DU 1ER AU 31 MARS 2020 | | 6 584.99 \$ |
| | CONTENEURS | | 454.15 \$ |
| | CONTENEURS | | 356.42 \$ |
| | | TOTAL | 7 395.56 \$ |
| | | | Taxes incluses |
| HYDRO QUEBEC | PAVILLON ÉCLAIR ET CUISSON (PLAGE) | | 46.13 \$ |
| | POMPE ÉGOUT 2 | | 86.47 \$ |
| | SUPPRESSEUR AQUEDUC (MASSAWIPPI) | | 39.18 \$ |
| | POMPE ÉGOUT 1 | | 787.93 \$ |
| | SUPRESSEUR AQUEDUC (SHERBROOKE) | | 643.37 \$ |
| | USINE D'ÉPURATION (LAPRISE) | | 3 347.97 \$ |
| | SAPIN DE NOEL | | 28.82 \$ |
| | ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL | | 1 306.40 \$ |
| | STATIONNEMENT | | 43.25 \$ |
| | RÉGIE INCENDIE | | 337.85 \$ |
| | DREAMLAND PARK | | 77.21 \$ |
| | TOILETTES PUBLIQUES | | 464.77 \$ |
| | POMPE ÉGOUT 5 | | 86.47 \$ |
| | POMPE ÉGOUT 6 | | 134.22 \$ |
| | PARC LOBADANAKI | | 220.16 \$ |
| | ÉGOUT MOTEUR POTEAU | | 28.82 \$ |
| | | TOTAL | 7 679.02 \$ |
| | | | Taxes incluses |
| | | GRAND TOTAL | 120 903.65 \$ |
| | | | Taxes incluses |

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUILLET 2020**

2020-07-06.13

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2020-06

| | |
|--------------|---------------------|
| ÉLUS | 5 577,40 \$ |
| PERMANENTS | 17 465,59 \$ |
| SAISONNIERS | 1 457,67 \$ |
| TOTAL | 24 500,66 \$ |

2020-07-06.14

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DEMANDE DE SERVITUDES TEMPORAIRES DE TRAVAIL

ATTENDU la demande de servitudes temporaires de travail reçue le 11 mars 2020 par le Ministère des transports du Québec;

ATTENDU QUE cette servitude touche une partie des lots 4 030 190 et 4 028 918 et sera d'une durée de 29 mois, soit du 15 juillet 2020 au 15 décembre 2022;

ATTENDU QU'une entente doit être signée avec la Municipalité afin d'établir les servitudes temporaires de travail;

ATTENDU QU'un acte officiel sera notarié chez la Firme Monty Sylvestre et défrayé par le MTQ;

ATTENDU QU'en guise de dédommagement, le MTQ versera à la Municipalité du Village de North Hatley la somme de 9 733 \$, ce qui inclut les frais de notaire;

JE, AARON PATELLA, PROPOSE

QUE Monsieur Benoit Tremblay, Directeur Général et Secrétaire Trésorier, soit autorisé à signer une entente de servitudes temporaires de travail avec Ministère des transports du Québec.

ADOPTÉE

2020-07-06.15

BÂTIMENT PRINCIPAL – 480, CHEMIN HOVEY – RÉNOVATION

ATTENDU la présentation d'un projet de rénovation pour l'immeuble situé au 480, chemin Hovey;

ATTENDU QU'après analyse du projet, les membres du CCUP n'ont aucun commentaire particulier à formuler.

ATTENDU que le CCUP recommande favorablement ce projet au Conseil;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

Que le Conseil autorise le projet présenté.

ADOPTÉE

2020-07-06.16

BÂTIMENT PRINCIPAL – 700, CHEMIN SHERBROOKE – NOUVELLE REMISE

ATTENDU la présentation d'un projet de construction d'une nouvelle remise pour le 700, chemin Sherbrooke;

ATTENDU QU'après analyse du projet, les membres du CCUP n'ont aucun commentaire particulier à formuler;

ATTENDU que le CCUP recommande favorablement ce projet au Conseil municipal;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

Que le Conseil autorise le projet présenté.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUILLET 2020**

2020-07-06.17

**BÂTIMENT PRINCIPAL – LOT 4 029 098 CHEMIN DE LA RIVIÈRE (ZONE RA-17) –
MODIFICATION DE ZONAGE**

ATTENDU la présentation d'un projet d'implantation d'un bâtiment de 6 unités de logement;

ATTENDU QUE les membres du CCUP ont formulé les commentaires suivants :

1. La zone Ra-17 n'autorise que des habitations d'un ou deux logements;
2. La superficie du terrain est suffisante pour l'implantation du bâtiment soumis;
3. Ra-17 devrait être rattaché à Rb-1;
4. Secteur à densité pas très élevé;
5. Le 497, chemin de la Rivière (triplex) n'est pas une référence;
6. L'espace de stationnement représente une importante surface qui ne cadre pas avec l'aménagement des bâtiments se trouvant dans ce secteur;
7. Les membres doutent que la dénivellation du terrain d'implanter le bâtiment de manière à ce que la façade du côté de la rue ait 2 étages et que celle du côté de la rivière ait 3 étages (rez-de-jardin).

ATTENDU QUE Les membres du CCUP précisent que la demande de modification de zonage incombe au Conseil municipal; le Comité lui transmet donc le dossier;

ATTENDU QUE Les membres du CCUP émettent tout de même unanimement l'avis que, considérant l'ensemble des éléments examinés, le projet soumis ne cadre pas à la typologie des bâtiments de ce secteur du village.

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE le conseil n'accepte pas cette demande.

ADOPTÉE

2020-07-06.18

**NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE
PATRIMOINE (CCUP)**

ATTENDU QUE la démission de M. Lalumière a laissé une place vacante au sein du CCUP;

ATTENDU QUE le mandat à pourvoir est de la durée restante du mandat actuel des membres du CCUP;

ATTENDU QUE le conseil a observé les différentes candidatures;

Je, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la candidature de M. LORNE LE MARQUAND soit retenue pour combler le poste vacant au sein du ccup.

ADOPTÉE

2020-07-06.19

**DEMANDE D'APPUI – PÉTITION CITOYENNE POUR LA RÉDUCTION DE LA LIMITE DE
VITESSE SUR LE CHEMIN MAGOG**

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté en octobre 2019 une résolution (2019.10.07.22) portant sur la réduction de vitesse sur l'ensemble du territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est en faveur d'une réduction de vitesse dans le but d'assurer la sécurité de tous notamment sur le chemin Magog;

ATTENDU QUE la résolution 2019.10.07.22 mentionne notamment la volonté du Conseil que la vitesse soit réduite à 30km/h de l'angle des chemins Magog et Capelton et ce, jusqu'à la plage municipale qui se trouve sur la rue Main;

ATTENDU QUE la Municipalité procède depuis plusieurs années à des démarches avec le MTQ afin de réduire la vitesse sur le chemin Magog;

ATTENDU QUE des résidents de North Hatley, plus précisément du secteur du chemin Magog ont déposé au Conseil municipal une pétition lui demandant de se positionner

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUILLET 2020**

favorablement pour une réduction de vitesse à 30km/h, en faveur d'une meilleure signalisation de la traverse piétonnière située près du 4050 chemin Magog et en faveur d'une surveillance policière accrue;

ATTENDU QUE le Conseil était déjà en faveur des demandes de ladite pétition et en démarches avec le MTQ afin de faire réduire la limite de vitesse sur le chemin Magog;

ATTENDU QU'il en va de la sécurité de tous;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE le Conseil accueille favorablement la pétition citoyenne telle que déposée par M. Roger Renaud;

QUE la Municipalité achemine la pétition à la Direction régionale de l'Estrie du MTQ, au député provincial d'Orford, Monsieur Gilles Bélanger ainsi qu'à la Sureté du Québec poste Memphrémagog;

QUE la Municipalité demande au MTQ de procéder à une diminution de la limite de vitesse à 30km/h sur le chemin Magog et ce, à partir de l'intersection du chemin Hovey, de la route 108 et du chemin Magog;

QUE la Municipalité demande au MTQ d'installer de la signalisation à la hauteur de la traverse piétonnière située près du 4050 chemin Magog

QUE la Municipalité demande à la Sureté du Québec une surveillance accrue sur ce tronçon de rue

ADOPTÉE

2020-07-06.20

CRÉATION D'UN COMITÉ TEMPORAIRE COVID-19

ATTENDU l'expérience acquise en matière de gestion de crise associée à la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU la complexité que représente la gestion d'une crise exceptionnelle, qui touche la santé publique, l'économie et le quotidien de nos citoyens;

ATTENDU les préoccupations du Conseil municipal et de l'administration de la Municipalité du village de North Hatley en matière de santé et de sécurité pour tous ses citoyens;

ATTENDU les impacts de la COVID-19 sur le commerce et le tourisme qui sont les moteurs économiques de notre village;

ATTENDU que l'Organisation mondiale de la santé anticipe une deuxième vague à la pandémie;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley mette en place un COMITÉ COVID-19 temporaire, qui travaillera de concert avec l'administration municipale afin de suivre de près la situation et puisse agir efficacement par anticipation;

QUE le comité soit mandaté afin de proposer au Conseil des mesures à mettre en place afin de prioriser la santé et la sécurité des citoyens de North Hatley ainsi que des mesures à mettre en place dans le but de favoriser une économie locale vivante;

QUE le comité se réunisse à fréquence mensuelle ou au besoin;

QUE le comité soit composé du Maire, d'un conseiller municipal, d'un employé municipal et d'un citoyen;

QUE le comité temporaire COVID-19 arrime ses démarches avec le comité de sécurité publique et de prévention des incendies.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUILLET 2020**

2020-07-06.21

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

LES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE

| INTERVENANTS | OBJETS |
|----------------|--|
| DOMINIQUE CYR | Q. Que se passe-t-il avec les bacs de recyclage dans les espaces publics, pour le village? |
| | R. <i>C'est en cours d'installation. Cependant, on ne retrouve pas toujours que du recyclage dans ces bacs...</i> |
| DOMINIQUE CYR | Q. Comment rendre accessible vos consultations (planification stratégique) à toute la population? |
| | R. <i>Nous avons déterminé une autre façon qui permettrait aux citoyens qui souhaiteraient s'exprimer, mais qu'ils ne peuvent pas ou ne veulent pas le faire par Internet, de pouvoir tout de même émettre leurs opinions.</i> <i>Un document synthèse sera rendu accessible 48 à 72 heures après la consultation publique et le citoyen pourra apporter ses commentaires via courriel.</i> |
| DOMINIQUE CYR | Q. Quelles sont les réponses concernant le trafic sur le lac et le nombre de bateaux? Qu'a répondu la Régie du parc Régional Massawippi? |
| | R. <i>Il faut s'adresser à la Patrouille Nautique à la MRC de Memphrémagog</i> |
| DOMINIQUE CYR | Q. Pourquoi il n'y aura pas de cours de natation? |
| | R. <i>Nous suivons les consignes gouvernementales concernant la COVID-19</i> |
| DOMINIQUE CYR | Q. Pourquoi le coût journalier a été remonté à la plage? |
| | R. <i>Aucune augmentation n'a été apportée l'année dernière malgré l'augmentation des coûts et de l'IPC.</i> |
| DOMINIQUE CYR | Q. Combien de personnes à la fois peuvent prendre la navette Wippi? Est-ce le même tarif? |
| | R. <i>8 personnes peuvent prendre place sur le WIPPI. 20 \$ pour un aller simple par personne, 30 \$ pour un aller-retour par personne, 100 \$ forfait famille. Tous les détails sont sur le site web du Parc Régional Massawippi au : http://www.parcmassawippi.com/navette/</i> |
| DOMINIQUE CYR | Q. Pourquoi n'avons nous pas d'Info village depuis des mois? |
| | R. <i>Il y a 4 publications par année et sont affichées sur le site web.</i> |
| DOMINIQUE CYR | Q. Est-ce que la démolition du Connaught Home va durer tout l'été? |
| | R. <i>Plusieurs facteurs ont retardé les travaux. Pour plus d'information, il faut s'adresser au promoteur.</i> |
| DOMINIQUE CYR | Q. Quand allez-vous réduire la vitesse pour les voitures dans le village? |
| | R. <i>Le travail est en cours ...</i> |
| DOMINIQUE CYR | Q. Comment améliorer le trafic les fins de semaine au village? |
| | R. <i>Nous avons entrepris des démarches dans la présente séance du conseil.</i> |
| PAUL ST-PIERRE | Q. Zoom software is being used to conduct the business of the Town. Given the many businesses (Google, etc) and countries (Taiwan, India, etc) that have expressed concerns about privacy and safety in relation to Zoom, would it not be better to use different software that does not raise these concerns (wirecutter.com , a New York Times website, recommends Cisco Webex Meetings or Jitsi Meet)? Have measures been taken to ensure the protection of the computers of the users involved (Town, mayor, councillors, members of committees)? |
| | R. <i>Plusieurs grandes organisations utilisent cette plateforme depuis que Zoom a réglé les problèmes de confidentialité.</i> |
| PAUL ST-PIERRE | Q. Have there been any developments in relation to a possible fusion with the Township of Hatley, other than sharing certain common expenses relating to recreation? When was the most recent meeting held on the possible fusion? What were its outcomes? |
| | R. <i>Nous sommes à compiler les informations et les transmettre au MAMH</i> |
| PAUL ST-PIERRE | Q. What concrete steps have been taken (or will be taken) to ensure and enforce the observance of social distancing and of safety measures related to the announced reopening? |

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUILLET 2020**

| | | |
|----------------|---|---|
| | R | <i>Tel que recommandé par la Santé Publique, de l'affichage est actuellement installé dans les différents espaces publics. Des cercles de distanciation sont tracés dans différents parcs de la Municipalité, un comité « Covid-19 » a été mis sur pied</i> |
| PAUL ST-PIERRE | Q | Does Council agree to limit the number of people authorized to attend the congress of the Fédération québécoise des municipalités in 2020 to two people? |
| | R | <i>Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas encore s'il y aura un congrès.</i> |
| ALLISON SIMMS | Q | Quels sont les règlements pour couper un arbre ? |
| | R | <i>Pour couper un arbre, il faut répondre positivement à 5 critères. Sinon, l'arbre est considéré comme sain.</i> |
| CAROL HALLER | Q | Vitesse sur la rue Sherbrooke |
| | R | <i>La rue Sherbrooke est aussi incluse dans notre réflexion sur la réduction de la vitesse dans le village. Une demande sera également adressée au Canton de Hatley pour réduire la vitesse avant la frontière.</i> |

2020-07-06.22

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 34 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, déclare la séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Benoit Tremblay
Directeur general et Secrétaire- trésorier

Je, MICHAEL PAGE, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.